

Objectifs des classes préparatoires littéraires

Les classes préparatoires littéraires préparent aux métiers de **l'enseignement, de l'édition, du patrimoine, de la traduction et à toutes les carrières nécessitant à la fois une solide culture et une bonne maîtrise de la rédaction et de la réflexion**. Elles s'adressent donc à des élèves curieux, motivés, qui ont un goût pour la littérature, pour l'investigation intellectuelle, et qui souhaitent acquérir des méthodes de travail solides et rigoureuses, qui leur permettront une bonne adaptation à des parcours professionnels variés.

Lettres Supérieures

La classe de Lettres supérieures (ou hypokhâgne) est une classe généraliste et pluridisciplinaire qui permet de préparer aux concours d'entrée des Écoles Normales Supérieures (ENS) en deuxième année (Première Supérieure, ou khâgne), mais aussi au parcours universitaire grâce aux ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) obtenus en fin d'année.

Elle s'inscrit dans le cadre du cursus LMD (licence, master, doctorat) européen, au sein d'études supérieures conduisant à la licence. Elle comporte un tronc commun d'enseignements obligatoires et des enseignements optionnels, dits modules complémentaires, parmi lesquels les étudiants peuvent choisir deux options ou plus. Le cours de culture antique et **une langue ancienne obligatoire pour tous** (en confirmé ou en débutant), permettent à chacun d'acquérir ou de consolider sa connaissance d'œuvres et de pratiques fondatrices de notre culture.

Les disciplines littéraires constituent la voie naturelle pour prétendre intégrer la classe préparatoire littéraire ; les spécialités privilégiées seront donc :

- Humanité, Littérature et Philosophie ;
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques ;
- Langues, Littératures et Cultures Étrangères
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité ;
- Arts : Histoire et Théorie des Arts, théâtre, arts plastiques, arts du spectacle.

Les spécialités à composante scientifique ne seront cependant pas écartées et les dossiers d'élèves issus de formations scientifiques seront examinés.

DISCIPLINES	HORAIRES
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	
Philosophie	4
Français	5
Histoire	5
Langue vivante A	4
Géographie	2
Langues et cultures de l'Antiquité	1 (a)
Au choix Latin	4
ou Grec	4
Langue vivante B	2

DISCIPLINES	HORAIRES
Enseignements complémentaires (au choix de l'étudiant)	
Au choix : Module de spécialité latin ou Module de spécialité grec	4 4
Géographie	2
Langue vivante B	2
Histoire et Théorie des Arts	4
(a) Culture antique : une heure entière d'enseignement, pour spécialistes et non spécialistes, à laquelle s'ajoutent 4 heures soit de latin, soit de grec, en groupe débutant ou confirmé (une langue ancienne est obligatoire).	

L'hypokhâgne ne se redouble pas. À l'issue de la première année, les élèves qui sont admis en khâgne doivent alors faire le choix du concours préparé : Ulm (« classique » avec langue ancienne obligatoire) ou Lyon (« moderne » avec géographie obligatoire). Ils doivent également choisir une option parmi celles qui sont proposées à Janson : Lettres classiques, Lettres modernes, Philosophie, Histoire, Géographie, Histoire et Théorie des Arts.

Les concours préparés

La khâgne de Janson est une khâgne dite « classique » préparant au concours de l'ENS de la rue d'Ulm.

Depuis dix ans, une **banque d'épreuves littéraires (BEL)** a été mise en place. Un protocole d'accord signé au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur le 17 septembre 2010 prévoit que « les ENS classeront dans leurs épreuves écrites l'ensemble des candidats selon une notation suffisamment valorisante » et que « les grandes écoles et formations signataires prendront en compte les épreuves écrites de la Banque d'épreuves littéraires des ENS comme l'une des composantes des voies d'admissibilité dans leurs cursus, selon des modalités que chacune d'entre elles définira ». Cela signifie qu'en passant un seul concours les étudiants peuvent candidater pour d'autres écoles. **À ce jour, s'appuient sur la BEL, pour une partie de leur recrutement :**

- L'École Nationale des Chartes
- L'École du Louvre
- Le CELSA, l'ESIT, l'ISIT, l'ISMAPP, l'université Paris-Dauphine
- Les IEP d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes et Toulouse
- Les Ecoles de commerce du groupe ECRICOME : Neoma BS, Kedge BS, Rennes SB, Strasbourg BS et Montpellier BS.
- Les Ecoles de Commerce et de Management de la Banque Commune d'Epreuves (une vingtaine d'écoles, dont HEC, ESSEC, ESCP BS, EDHEC, EM Lyon, Skema, Grenoble EM, Audencia).

Les concours de ces écoles comportant des épreuves écrites complémentaires ainsi que des oraux spécifiques, les étudiants qui souhaitent candidater aux Ecoles de Commerce et de Management bénéficient d'une préparation spécialement adaptée. Ils peuvent de plus participer aux entretiens de personnalité et de motivation organisés deux fois par an pour les étudiants des classes économiques et commerciales.

POUR LES « CUBES » : POSSIBILITÉ DE PRÉPARATION AUX EXAMENS D'ENTRÉE AUX I.E.P. DE PARIS ET DE PROVINCE

Les élèves qui recommencent une seconde année de préparation aux concours d'entrée dans les ENS ou les Écoles de commerce (qui atteignent donc le niveau L3 en fin d'année), et qui seraient soucieux de se ménager un débouché complémentaire, peuvent présenter leur candidature aux IEP de Paris et de province pour autant qu'ils aient satisfait aux procédures d'équivalence de la troisième année de la licence.

Les étudiants non admis aux concours, ou qui souhaitent rejoindre l'université après une, deux ou trois années de préparation pourront s'inscrire en deuxième année de licence (L2), en troisième année de licence (L3) ou en Master, à condition d'avoir suivi les cours de classe préparatoire avec assiduité et sérieux, et d'avoir obtenu les ECTS (crédits d'équivalence) correspondants en fin d'année.

Les enseignements du tronc commun

La philosophie (4h)

Le cours de philosophie en première année permet de consolider le travail commencé en classe de Terminale : favoriser l'exercice réfléchi du jugement et l'acquisition d'une culture philosophique initiale. Il s'agit donc de poursuivre l'effort de réflexion et de lecture, et d'affermir la maîtrise des exercices de dissertation et d'explication de textes. Les étudiants seront ainsi en mesure d'accéder à l'abstraction, à la position rigoureuse de problèmes précis et à leur traitement argumenté, progressif et cohérent.

Afin d'atteindre les objectifs pédagogiques précédemment définis et de préparer la seconde année de la classe de lettres, les élèves de première année étudieront, sous la conduite de leur professeur :

- des notions, questions ou problèmes respectivement liés à six domaines : la métaphysique ; la politique, le droit ; la science ; la morale ; les sciences humaines : homme, langage, société ; l'art, la technique.
- deux œuvres dans leur continuité, l'une de philosophie ancienne ou médiévale, l'autre de philosophie moderne ou contemporaine.

Les lettres (5h)

Ce cours se propose de guider les élèves dans leur découverte de la littérature française du XVI^{ème} siècle à nos jours.

Ce programme, certes inépuisable, constitue aussi un défi intellectuel exaltant. Le cours présente les différents genres littéraires – prose (incluant au premier chef le roman) théâtre, poésie – dans leur évolution ; il est associé à l'étude de grandes œuvres particulièrement représentatives des différents courants. Le dynamisme et la réflexion des étudiants seront régulièrement sollicités par des explications de textes, des dissertations enrichies par une initiation systématique à la lecture des ouvrages de critique littéraire, des exercices oraux individuels (trois interrogations orales par an), et, bien sûr, des interventions pendant les cours. Le but ? Outre la recherche, tant à l'écrit qu'à l'oral, de la correction syntaxique et de l'élégance stylistique, l'acquisition d'une solide culture, un esprit bien structuré et un bel épanouissement de la personnalité, qui sont autant de gages de réussite dans la vie.

L'histoire (5h)

L'objectif de cette première année d'histoire en classe préparatoire est de permettre aux étudiants d'acquérir les fondements d'une culture générale historique solide par l'étude de trois grandes périodes : l'histoire contemporaine par le biais d'un cours sur la France du XIX^e siècle, l'histoire antique par un cours sur le monde des cités grecques et l'histoire médiévale avec l'étude de la monarchie capétienne au XIII^e siècle. Dans le même temps les étudiants se familiarisent avec les épreuves écrites (dissertation) et orales spécifiques aux concours, ils s'initient également au commentaire de document historique. En dégagant constamment des liens avec les autres disciplines (Philosophie, Lettres, Géographie, Langues et Histoire et Théorie des Arts), le cours permet de renforcer l'esprit critique et l'autonomie des étudiants par le contact direct avec les documents historiques.

La géographie (2h)

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une culture générale géographique solide afin qu'ils puissent décrypter les enjeux du monde actuel et l'organisation spatiale produite par les sociétés. Il doit notamment préciser les objets et les méthodes de la géographie, amener les étudiants à cerner la méthode d'interaction et d'approche systématique, leur donner des éclairages sur la façon dont on écrit la géographie, notamment à l'aide de grands repères épistémologiques. Les étudiants sont initiés aux différents champs de la géographie (environnementaux, économiques, sociaux, culturels, géopolitiques) à partir d'exemples territoriaux et d'études de cas à différentes échelles, du local au mondial. Une part significative est réservée à l'étude du territoire français à différentes échelles (y compris l'outre-mer).

Langue et culture de l'antiquité (1h + 4h)

Cet enseignement obligatoire vise à donner à tous et surtout à ceux qui n'ont pu en bénéficier auparavant, un accès à un ensemble de références majeures qui fondent notre culture,

- d'une part en (ré)initiant les étudiants, à partir d'un thème retenu et renouvelé chaque année.
- d'autre part en incitant les étudiants, au travers des mécanismes linguistiques des langues fondatrices, à un retour sur leur propre langue, le français.

Cet enseignement passe par la traduction de textes anciens, la comparaison entre différentes traductions, et aussi une approche pluridisciplinaire des civilisations de l'antiquité : historique, philosophique, artistique, anthropologique, philologique.

Les langues anciennes 4h (+4h de module complémentaire pour préparer la spécialité Lettres classiques)

Tous les étudiants sont concernés par l'étude d'au moins une langue ancienne, qu'ils aient déjà pratiqué le Grec et le Latin, ou les deux, jusqu'en Terminale ou qu'ils se soient arrêtés plus tôt, voire qu'ils n'aient jamais étudié une langue ancienne. Il s'agira pour les uns d'approfondir leurs connaissances, pour les autres d'atteindre le niveau requis en vue de la deuxième année, ce qui est tout à fait possible. Dans tous les cas, l'étude ou la révision systématique de la morphologie et de la syntaxe latines et grecques servira de socle et d'introduction à une réflexion sur la littérature, l'histoire et les civilisations de l'Antiquité.

Les langues vivantes – LV1 : 4h en hypokhâgne (5h en khâgne) ; LV2 en hypokhâgne: 2h (+ 2h de module complémentaire en option). La LV2 est obligatoire en hypokhâgne. Seuls les étudiants ayant choisi une option dite 'lourde' de 4h hebdomadaires sont autorisés à ne plus suivre le cours de LV2 au second semestre d'hypokhâgne.

Langues vivantes enseignées au lycée Janson de Sailly : anglais, allemand, espagnol, italien. Les cours de langues autres sont mutualisés sous la forme d'Enseignements Inter-Etablissements (EIE), sous réserve de la compatibilité entre les emplois du temps des différents établissements et des contraintes de transport pour suivre ces cours.

Les deux années de formation en classe préparatoire littéraire permettent aux étudiants de poursuivre et d'approfondir leur exploration de deux aires linguistiques et culturelles différentes. Dans ces deux langues vivantes, les étudiants consolident non seulement leur maîtrise de la langue écrite et orale mais également et surtout leur connaissance des réalités culturelles étrangères dans des domaines aussi variés que la littérature, l'art, la civilisation et l'histoire des idées au sens le plus large. L'enseignement repose sur l'acquisition progressive de méthodes et de connaissances permettant aux étudiants de comprendre et de commenter de façon fine et critique, dès l'année d'hypokhâgne, des textes littéraires, journalistiques et historiques dans la langue étudiée. Les étudiants sont également invités à réfléchir au fonctionnement de la langue étrangère, en miroir avec leur langue maternelle, afin d'acquérir de réelles compétences de traducteurs.

Au-delà du concours de l'ENS, les langues vivantes jouent un rôle-clé dans la réussite des étudiants aux concours de la Banque d'Épreuves Littéraires : écoles de commerce, Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), Institut de management et de communication interculturel (ISIT), Instituts d'Études Politiques (IEP), Celsa et Institut Public du Management Public et Politique (ISMaPP).

Les modules complémentaires

L'option Histoire et Théorie des Arts (4h)

À la croisée de grands domaines artistiques, l'Histoire et Théorie des Arts par l'étude des œuvres et des grands moments de la vie artistique, est une composante essentielle de la formation générale. L'enseignement d'Histoire des et Théorie des Arts est proposé à tous les étudiants et en particulier à ceux qui ont suivi cet enseignement dans la série L au titre d'une spécialité ou en option facultative dans toutes les séries. Il vise à préparer les ENS, les métiers de la conservation et de la restauration du patrimoine, de l'archéologie, de l'aménagement paysager, de l'urbanisme et de l'architecture ainsi que les métiers de la valorisation du patrimoine, les métiers de la médiation et du développement culturel. L'option Histoire et Théorie des Arts se propose d'offrir aux étudiants une formation théorique et pratique : histoire et théories de l'art, étude des structures de création, de conservation et de diffusion des arts associée à une initiation pratique et à un contact direct avec les institutions (musées, monuments historiques, théâtre, opéra, etc.) et les professionnels de la culture (conservateurs, musiciens, plasticiens, architectes, archéologues...). Cet enseignement mobilise des savoirs et savoir-faire nouveaux concernant, par exemple, le droit et l'économie, les systèmes de production et de diffusion, les grands dispositifs culturels.

L'option Géographie (2h)

Cet enseignement est indispensable aux étudiants qui envisagent de suivre l'option « Géographie » en khâgne classique (Ulm) ou l'option « Histoire-Géographie » en khâgne moderne (Lyon). De même doit-il être suivi par les étudiants qui souhaitent poursuivre des études d'histoire ou de géographie et obtenir, à ce titre, les crédits ECTS équivalant à la validation d'une première année de licence universitaire d'histoire ou de géographie. En option, la formation privilégiera un approfondissement de l'apprentissage des concepts et des démarches de la géographie. Elle les préparera au commentaire de dossiers documentaires, et plus particulièrement de cartes topographiques.